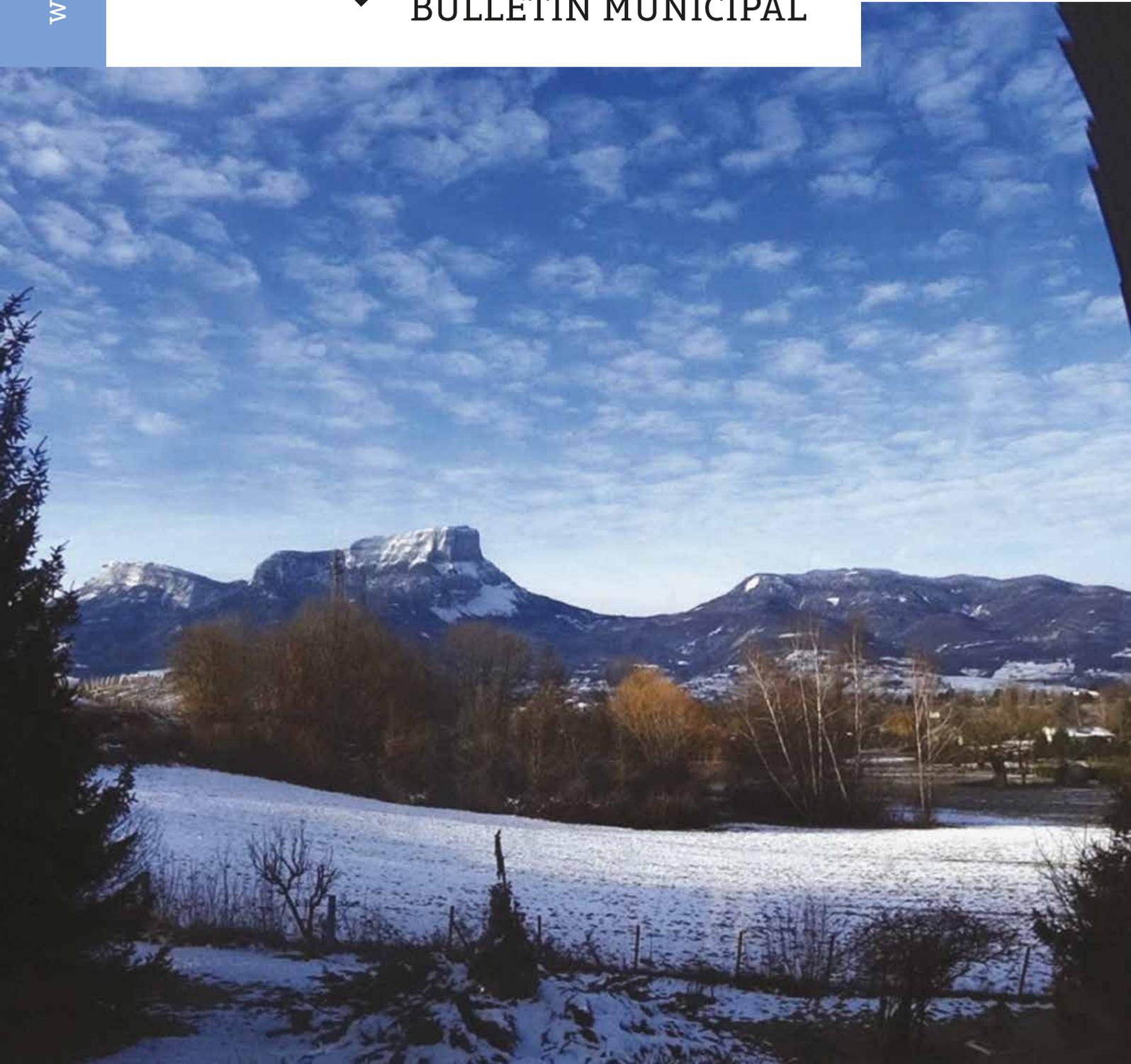


Myans

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER
2019
N° 43





**BLOC
NOTES**

Mairie de Myans

Ouverture au public
du secrétariat de mairie
Laurence Martinet et Yolande Combet
vous accueillent :
les mardis et vendredis de 16h à 19h
et les mercredis de 8h à 11h
Tél. 04 79 28 11 69
Fax 04 79 28 88 22
mairiedemyans@wanadoo.fr
www.myans.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

1^{er} samedi de chaque mois
de 10h à 12h et sur rendez-vous

Conciliateur de Justice

Mairie de Montmélian
le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous de
14h à 18h Tél. 04 79 84 07 31

Architecte Conseil

Un architecte conseil peut vous
conseiller dans vos projets de
construction ou d'aménagement en
vous apportant tous les conseils et
informations nécessaires pour une
qualité architecturale des constructions
et leur bonne insertion dans le site
environnant.
Sur rendez-vous uniquement
au 04 79 75 99 05.

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz
73800 Montmélian
Tél. 04 79 84 36 27
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
Retrouver toutes les informations de
notre Communauté de communes
sur le site www.coeurdesavoie.fr

Centre Polyvalent d'Action Sociale

Centre Administratif immeuble
Le Comte Rouge à MONTMELIAN
Tél. 04 79 44 23 30

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Valérie LABALETTE
sur rendez-vous

CONSULTATIONS NOURRISSONS

sur rendez-vous, contacter le secrétariat

SÉCURITÉ SOCIALE

1 mercredi sur 2 : les semaines paires
de 14h à 16h sans rendez-vous

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) personnes âgées et handicapées

Délégation Territoriale
de la Combe de Savoie
sur rendez-vous au 04 79 44 23 00

Centre Médico- Psychologique pour enfants et adolescents

94 rue A. Borrel 73800 MONTMÉLIAN
Tél. 04 79 60 52 10
Consultation sur rendez-vous
pour enfants et adolescents
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

ADMR

Bureau Secrétariat - 213 Ch. des Frasses
73190 SAINT JOEIRE PRIEURÉ
challes@fede73.org
Tél. 04 79 28 55 69

Personnes âgées, Personnes handicapées

Secrétariat, Tél. 04 79 28 55 69

Familles

M. Daniel GRENSING, Tél. 06 72 79 66 50

Téléassistance

Voir avec le secrétariat

Portage de repas

ADMR de Montmélian, Tél. 04 79 84 08 82

Les structures petite enfance et enfance

Liste complète des structures sur
www.coeurdesavoie.fr

PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL CŒUR DE SAVOIE Crèche La Glycine

2 Route des Belledonnes - 73800 Myans
Tél. 04 79 25 63 39
Directrice Virginie DIANI

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES RAM La Glycine

Myans (gestion Communauté de communes
Cœur de savoie)

2 Route des Belledonnes - 73800 Myans
ram.myans@cc.coeurdesavoie.fr

Tél. 04 79 25 63 15

Animatrice : Amandine APPLAGNAT

Horaires des permanences

(de préférence sur rdv) :

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 18h30

Jeudi de 16h à 17h30

LIEU D'ACCUEIL

ENFANTS-PARENTS (0/4 ANS) La Glycine

2 Route des Belledonnes - 73800 Myans
Tél. 04 79 25 63 15

Ouverture 1^{er} semestre 2019

Animatrice : Amandine APPLAGNAT

Ce lieu favorise la relation parent - enfant.

Il propose le plaisir d'être ensemble dans les
jeux et les échanges.

Du côté des enfants, c'est un lieu de
socialisation permettant :

- De rencontrer et découvrir d'autres enfants.

- D'apprendre à jouer avec les autres.

- D'être en contact avec d'autres personnes

Du côté des parents, le lieu d'accueil est un
espace convivial qui permet :

- De passer un moment privilégié avec son
enfant non scolarisé

- D'échanger sur leurs préoccupations de
parents et la parentalité en général.

- De rencontrer d'autres adultes.

C'est donc un lieu pour le jeune enfant et pour
les parents ou grands-parents. Ce n'est pas
un mode de garde. L'adulte qui l'accompagne
reste avec l'enfant.

**L'accès de ce lieu est gratuit et sans
inscription préalable.**

CENTRE DE LOISIRS CŒUR DE SAVOIE

Village des Enfants

Montmélian Tél. 04 79 84 15 77

Les Lutins du Granier

Les Marches Tél. 04 79 28 17 04

Les 11 - 25 ans

Le service Jeunesse de Cœur de Savoie
organise différentes activités et favorise
l'accès à tous aux loisirs collectifs.

Pour tous renseignements contacter Laurence
BONNET à Montmélian

Tél. 04 79 44 71 78

jeunesse.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA ZI de Pré Brun Impasse Denis Papin	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
FRANCIN ZI de Francin Lieu dit île Besson	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
CHAMOIX/GELON ZA de la Grande Bellavarde	14h-18h*	14h-18h*	-	14h-18h*	-	8h-12h 14h-18h*
ST PIERRE D'ALBIGNY Sous la Gare (même horaire été-hiver)	9h-12h 14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-18h
* 18h en hiver, 19h en été						

Sommaire

Plan Local d'Urbanisme encart central	
CCAS	4
Repas des Aînés.....	4
Don du sang.....	4
Recensements	4
Etat civil 2018	23

VIE MUNICIPALE

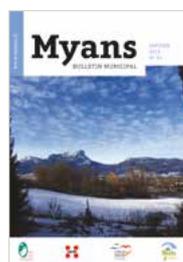
Les dossiers du Conseil municipal	5
Le budget communal	5
Transfert de l'assainissement et des eaux pluviales	5
Citoyens itinérants	6
La fibre optique	7
Urbanisme	7
D'où vient l'eau consommée à Myans	8
« La Glycine »	8
« Les Prés de la Tour »	8
Aménagement des espaces publics et accès aux services	9
Rétrécissement de chaussée	9

CADRE DE VIE

Le réseau d'eau potable	11
Ecomobilité Rézopouce	11
Tri des déchets	11
Le groupe scolaire de Myans	14
La bibliothèque municipale	15
Quelques bonnes résolutions	21

ASSOCIATIONS

Les Écoliers de Myans	16
Les Roule Tranquille	16
ADAM Touchatout	17
Comité d'Animation.....	17
Téranga	18
Gymnastique Volontaire	19
Calenduline	19



Bulletin municipal de Myans
Décembre 2018 - Janvier 2019
Directeur de la publication :
Jean-Pierre GUILLAUD
Auteurs des articles et photos :
élu, services communaux,
associations et divers Droits
Réservés. Photos couverture et
état civil : Hadrien Reich.
Imprimerie Challésienne
Impression sur papier recyclé
à 600 exemplaires.

Merci à tous les annonceurs.



Le mot du maire

Chers habitants et chères habitantes de Myans,

La présentation des vœux pour 2019 demande beaucoup de retenues, cette année la bête immonde vient de frapper Strasbourg dans son cœur, la période d'échanges de fêtes et de joie s'est transformée en deuil et en traumatisme.

Durant l'année écoulée, rappelons aussi que les sapeurs-pompiers, le monde médical, la police, la gendarmerie et l'armée sur notre territoire et lors des opérations extérieures ont perdu de nombreux hommes et femmes dans leur rang.

Notre commune a, elle aussi, été particulièrement endeuillée cette année par la perte de nombreux habitants. Je réitère mes sincères condoléances aux familles.

Les dernières manifestations dont le mouvement des gilets jaunes qui vient du peuple exprime un ras le bol dû à la diminution du pouvoir d'achat et surtout un manque de perspective pour l'avenir. Une grande partie de ce mouvement ne fait plus confiance au monde politique depuis plusieurs années.

La mairie reste encore un service public proche de ses habitants, je souhaite que nous puissions conserver nos compétences.

À l'échelle de notre commune, côté travaux le bâtiment public est en cours de finition, la crèche et le relais d'assistantes maternelles gérés par la Communauté de Communes Cœur de Savoie sont opérationnels depuis quelques mois, les salles associatives et la bibliothèque communale à la fin janvier et enfin livraison des 6 appartements fin février 2019. Les travaux sur le plateau seront terminés à la fin du premier trimestre si les intempéries ne perturbent pas leurs avancées. Suite aux réunions de quartier de Bellisay et du Communal, des rétrécissements de route ont été aménagés afin de réduire la vitesse.

L'important dossier du Plan Local d'Urbanisme a été finalisé fin 2018 et il est disponible sur le site internet de la commune.

Suite à la mise en place de la loi NOTRe, la compétence assainissement est désormais gérée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie depuis le 1^{er} janvier 2018.

À l'occasion des commémorations et tout particulièrement pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, de nombreux habitants et les enfants de l'école de Myans ont participé à la commémoration du 11 novembre honorant les anciens combattants.

Je tiens à remercier les associations communales qui se sont regroupées à plusieurs reprises cette année pour animer notre village (faïlles, ciné plein-air...), notez dans vos agendas une soirée choucroute du Comité d'animation dès le 19 janvier prochain.

Je remercie également les employés communaux, les bénévoles de la bibliothèque municipale, les membres du CCAS et mon équipe municipale. À cette occasion, je remercie particulièrement Annie Varcin pour ses nombreuses années de bénévolat au service des personnes âgées, qui prend sa retraite bien méritée de l'ADMR.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants,

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et bonne année 2019.

*Le maire,
Jean-Pierre Guillaud*



**Vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie des vœux
le vendredi 11 janvier 2019
à 19 h à la salle polyvalente.**

Le recensement de la population en 2019

Du 17 janvier au 16 février 2019 : deux agents recenseurs recrutés par la commune effectueront le recensement.

Pour la première fois, vous aurez la possibilité répondre par internet. En effet, vous aurez le choix entre le questionnaire par papier ou la réponse en ligne. Pour internet, il suffit d'aller sur le site www.le-recensement-et-moi.fr muni des codes d'accès qui vous seront remis par l'agent recenseur.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents et de remplir les questionnaires (papier ou internet) avec soin et dans les délais impartis.

Vous retrouverez la fiche d'information INSEE correspondante glissée dans le bulletin municipal.

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Surveillance des plages

Les Sapeurs-Pompiers de la Savoie organisent un stage BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) en prévision de leurs recrutements estivaux pour la surveillance des plages en 2019.

Les sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le samedi 23 mars 2019 à la piscine de buisson rond (Chambéry). Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera les 6 et 7 avril puis du 13 au 22 avril 2019. Examen le jeudi 25 avril 2019. La formation est intégralement prise en charge par le SDIS 73 pour un candidat en cas de réussite et d'engagement pour la saison complète 2019 avec les Sapeurs-Pompiers.

Informations / inscriptions : sauvetageaquatique@sdis73.fr ou Facebook : [Sauvetageaquatiquesdis73](https://www.facebook.com/Sauvetageaquatiquesdis73)



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de MYANS propose des animations aux retraités en collaboration avec le service prévention de la caisse de retraite du régime général (CARSAT Rhône-Alpes). Cette année des ateliers mémoires ont été organisés en octobre et novembre.

LE REPAS DES AÎNÉS

se tiendra le 31 mars 2019 à la salle polyvalente

Réservez votre dimanche pour ce sympathique moment de convivialité.



Dans les 3 mois suivants l'anniversaire des 16 ans, le recensement militaire est à effectuer à la mairie du domicile. Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

Les pièces à fournir, pour établir la déclaration, sont la carte d'identité et le livret de famille

À l'issue du recensement, une attestation de recensement est délivrée. **Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire) et concours publics.**

Cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

DON DU SANG

Collectes à MYANS

Jeudi 28 mars 2019
(en camion)

17 octobre 2019
(en salle)

Pour connaître les sites de collectes fixes et mobiles : www.dondesang.efs.sante.fr

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour (dont 1 400 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes) pour soigner 1 million de patients.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Pour donner il faut avoir entre 18 et 70 ans, un poids au moins égal à 50 kg et être en bonne santé.

Et n'hésitez pas à vous renseigner sur le don de plasma et de plaquettes.

Les dossiers du Conseil municipal

→ Consultation des comptes-rendus du Conseil Municipal sur www.myans.fr ou en mairie

BUDGET COMMUNAL

Le 30 janvier, le conseil municipal accepte de garantir le **prêt accordé à l'OPAC de la Savoie pour la construction des 6 logements locatifs** situés dans le nouveau bâtiment « La Glycine ».

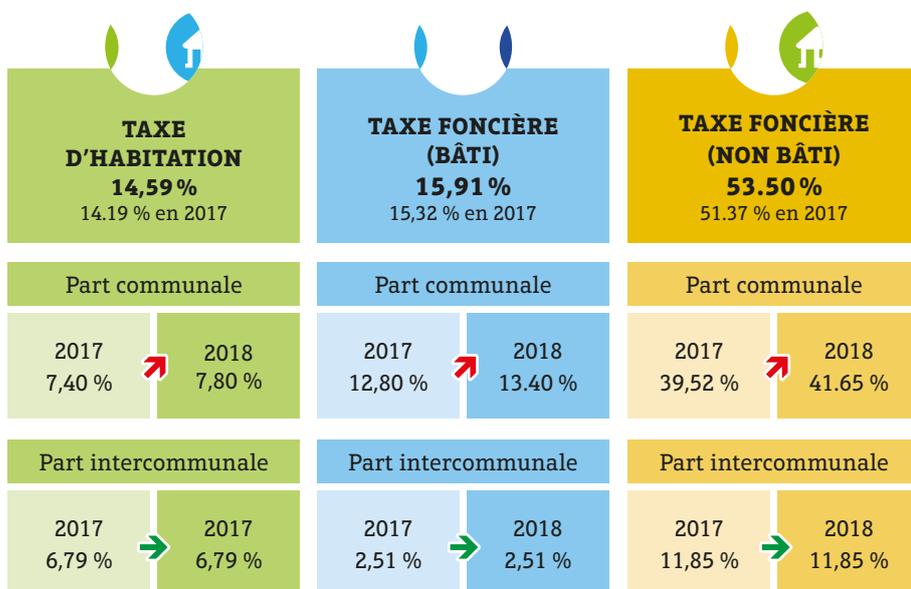
Le 20 mars, il contracte un emprunt de 250 000 euros, au taux d'intérêt de 1.01 %, pour **financer les travaux d'investissement**.

Le 27 mars, il valide le transfert de 15 600 euros (issus de l'excédent d'investissement) à la communauté de communes Cœur de Savoie pour financer le changement de 21 regards sur le réseau d'eaux usées prévus avant le transfert de la compétence assainissement. > Voir article ci-dessous : « Suite des transferts de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines ».

Le 27 mars 2018, le conseil municipal vote les **comptes de gestion** présentés par le receveur municipal et les **comptes administratifs** établis par le maire qui sont conformes. Lors de cette même séance, il fixe les subventions accordées aux associations.

Le 18 décembre, il approuve la création de régies de recettes sur le budget de la commune, du CCAS et de l'Eau pour pouvoir encaisser les sommes inférieures à 15 euros.

Les taux d'imposition de l'année 2018 sont augmentés, ils s'établissent comme suit :



Suite des transferts de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines

La compétence assainissement et eaux pluviales urbaines a été transférée à l'intercommunalité Cœur de Savoie au 1^{er} janvier 2018. Pour rappel le conseil municipal de MYANS n'y était pas favorable estimant que ce transfert était prématuré !

La Communauté de communes ne dispose pas à ce jour de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la gestion de ce service.

À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer quand les factures d'assainissement de octobre 2017 à décembre 2018 seront émises (probablement au cours du premier trimestre 2019). Par ailleurs, la commune a effectué le transfert de 15 600€ (issus de l'excédent d'investissement) à la Communauté de communes Cœur de Savoie pour financer le changement de 21 regards sur le réseau d'eaux usées prévu avant le transfert de la compétence assainissement. Ces travaux ne sont pas réalisés à ce jour.

Suite à la loi n°2018-702 du 03/08/18 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés des communes dite loi Ferrand, la Communauté de communes Cœur de Savoie a décidé après avis favorable du comité des maires de restituer aux communes le 1^{er} janvier 2019 la compétence eaux pluviales urbaines dont le contour reste très vague et très associé à la voirie, dont acte !

COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET 2017

BUDGET GÉNÉRAL
Fonctionnement 210 951,37 €
Investissement 727 866,95 €
EAU ET ASSAINISSEMENT
Exploitation 30 327,49 €
Investissement 110 442,74 €
AMÉNAGEMENT ZONE INA DU CHEF-LIEU
Investissement - 208 537,86 €

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET GÉNÉRAL
Fonctionnement 646 200 €
Investissement 1 378 100 € en reprenant les excédents de l'année 2017
EAU
Exploitation 184 900 €
Investissement 152 400 € en reprenant les excédents de l'année 2017
AMÉNAGEMENT ZONE INA DU CHEF-LIEU
Fonctionnement 727 879 €
Investissement 971 052 € en reprenant le déficit de l'année 2017

TARIFS

Le 30 janvier, le conseil municipal modifie la convention de location de la salle polyvalente et fixe les nouveaux tarifs de location.

LOCATION SALLE POLYVALENTE 2018

Habitant de la commune

1 journée 120 €	1 week-end 200 €	1 soirée ou 1/2 journée sans accès à l'office 85 €
------------------------------	-------------------------------	--

Habitant extérieur à la commune
1 week-end 380 €

Le 15 mai, il modifie la régie de recettes pour permettre la réception des chèques des repas du CCAS et pour les sommes inférieures à 15 euros. Il fixe les tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 2018-2019.

RESTAURATION SCOLAIRE 2018 - 2019

Famille
imposable

1 repas
5,60 €

1 repas à partir
du 2e enfant
5,10 €

Famille
non imposable

1 repas
4,90 €

1 repas à partir
du 2e enfant
4,40 €

Garderie du matin et soir 2018 - 2019 quel que soit le temps de présence

Famille
imposable

garderie
2,25 €

garderie à partir
du 2e enfant
1,10 €

Famille
non imposable

garderie
2,10 €

garderie à partir
du 2e enfant
1,05 €

Le 30 août, il approuve le remboursement par des tiers demandeurs des frais engagés pour la commune pour des copies numérisées ou photocopiées et réalisées par un prestataire.

PERSONNEL COMMUNAL

Le 30 janvier, le conseil municipal approuve la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie, pour une durée de 6 ans. Il valide également la convention d'adhésion au service intérim-remplacement du centre de gestion, pour la mise à disposition de personnel en cas d'absence des agents de la collectivité.

Le 26 juin, il approuve la convention avec cet organisme pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire, en matière de litiges entre les agents des collectivités et leurs employeurs, préalablement à un recours contentieux.

Le 10 juillet, il crée un emploi d'adjoint territorial du patrimoine à temps non complet de 14 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} octobre 18 pour la gestion de la nouvelle bibliothèque.

Le 30 août, il crée un emploi d'adjoint technique à temps non complet de 24 heures hebdomadaires pour l'entretien des locaux et le fonctionnement de la cantine et de la garderie. Il crée également un emploi d'adjoint technique non permanent pour un accroissement temporaire d'activité pour 5 heures par semaine pour suppléer les agents en charge de la cantine en raison de l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant ce service. Lors de cette séance, il valide la convention pour l'intervention du centre de gestion, en cas de besoin, sur les dossiers de retraite.

Le 6 novembre, il crée un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 28 heures hebdomadaires.

Le 18 décembre, il vote l'instauration du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux. Il approuve la création de deux emplois d'agents recenseurs pour réaliser les opérations du recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019.

ÉLUS

Le 6 novembre, le conseil municipal désigne Denis MEUGNIER pour siéger au sein de la commission intercommunale « assainissement collectif ».

BÂTIMENT PUBLIC

Le 7 mars, le conseil municipal valide une convention de servitudes avec ENEDIS pour le raccordement électrique définitif du bâtiment, avec la pose d'un coffret et d'un câble souterrain sur la propriété communale riveraine.

Le 20 mars, il demande une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'aménagement de l'entrée du bâtiment « La Glycine » et l'accessibilité entre la mairie et le chef-lieu, pour un montant de travaux estimé à 182 000 euros HT.

Le 6 novembre, il demande une subvention auprès du conseil départemental pour l'aménagement des espaces autour de la mairie, de l'école et de La Glycine, pour un montant de travaux estimé à 310 000 euros HT.

BIBLIOTHÈQUE

Le 27 mars, le conseil municipal approuve un avenant à la convention signée avec Savoie-Biblio, afin de bénéficier de ses services (prêt de livres, formations et aides à l'investissement). Il demande également trois subventions auprès du conseil départemental pour l'informatisation de la nouvelle bibliothèque (pour 8 642,42 euros HT de matériel), pour l'acquisition de collections (pour 3 651,07 euros HT) et pour l'acquisition de livres pour les jeunes (pour 2 359,33 euros HT) et le 30 août, une quatrième subvention pour l'achat de mobilier, pour un montant estimé à 19 717,25 euros HT.

URBANISME

Le 4 octobre, le conseil municipal valide 21 modifications mineures apportées au projet de plan local d'urbanisme, et il approuve ensuite le plan local d'urbanisme (8 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention). De même, il instaure le droit de préemption urbain, la taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus rendus constructibles et l'obligation de dépôt de déclaration préalable à l'édification d'une clôture.

Aire de grand passage des gens du voyage

L'aire de grand passage des citoyens itinérants est toujours à l'étude, le maire et la première adjointe convoqués en urgence cet été par le Préfet se sont exprimés contre l'implantation de cette structure dans la zone agricole de Bois Plan. Ils ont effectué une contre-proposition sur la route de Chignin-gare. À suivre.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE « LES PRÉS DE LA TOUR » AU CHEF-LIEU

Le 10 avril, le conseil municipal attribue le marché de travaux à Eiffage pour 253 307,82 euros pour les terrassements et VRD, et à Cholat Jardins pour l'aménagement paysager pour 11 853,50 euros HT.

Le 26 juin, il valide l'échange de terrains situés sur la route d'Apremont avec les propriétaires riverains, afin d'obtenir un accès sur cette voirie, depuis l'arrière du groupe scolaire.

Le 18 décembre, il accepte de garantir les emprunts que l'OPAC va contracter pour la construction de 13 logements sociaux dans le lotissement « Les Prés de la Tour ».

TRAVAUX D'EAU POTABLE

Le 30 janvier, le conseil municipal demande une subvention à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans le chef-lieu, sous la RD 201, et la pose d'un surpresseur dans le château d'eau, pour un montant de travaux estimé à 93 100,00 euros HT.

Le 27 février, il effectue la même demande auprès du conseil départemental de la Savoie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Le 30 janvier, le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec l'EPCI pour le transfert des emprunts contractés pour la construction du réseau d'assainissement.

Le 30 août, il valide la modification des statuts de la communauté de communes intégrant la mise en place du nouveau service de l'accueil de loisirs du mercredi

Le 6 novembre, il approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges établi suite au transfert de 5 compétences communales (zones d'activité économiques, accueil périscolaire du mercredi, M.S.A.P. (maisons de services au public), GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Eaux pluviales urbaines) vers l'intercommunalité en vue d'une diminution de l'attribution de compensation des communes concernées, afin de donner les moyens à la communauté de communes d'assurer le fonctionnement de ces nouvelles compétences.

Lors de la même séance, il modifie les statuts de l'EPCI pour la compétence optionnelle « assainissement » qui devient « assainissement des eaux usées », et les eaux pluviales urbaines, dont le contour reste très vague et très associé à la voirie, redeviennent une compétence communale.

Ensuite, il valide les attributions de compensation de l'année 2018 (81 832 euros pour Myans).

ASSOCIATIONS DES MAIRES

Le 27 mars, le conseil municipal soutient par le vote d'une motion, l'action de l'association des maires ruraux de Savoie pour la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

Le 6 novembre, il apporte son soutien à la gestion publique des concessions des barages hydroélectriques, en réaffirmant son attachement au service public de l'énergie, suite à l'ouverture des concessions des centrales hydroélectriques à la concurrence.

Le 18 décembre, il approuve la convention à intervenir avec AGATE (agence alpine des territoires) pour l'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD (règlement général sur la protection des données) afin de sécuriser les données à caractère personnel détenues par la collectivité.

Urbanisme

MISE À JOUR DU CADASTRE

En générale, les opérations de mise à jour cadastrale sont effectuées une fois par an. Cela consiste en la prise de levés topographiques directement effectués sur le terrain suivant les autorisations d'urbanisme délivrées au cours de l'année (permis de construire et déclaration de travaux).

Le géomètre-cadastre des finances publiques affecté à notre commune est M. Philippe GRAND CLÉMENT, en cas de doute sur l'identité de la personne se présentant à votre domicile n'hésitez pas à lui demander de vous présenter sa carte d'agent du cadastre.

L'agent est autorisé à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, arrêté préfectoral du 11/10/2013 relatif à l'exécution des travaux des agents des centres des impôts fonciers de la direction départementale des finances publiques de la Savoie (en ligne sur le site de commune).

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Vous trouverez le nouveau plan de zonage de la commune en page centrale de ce bulletin.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE À MYANS

2016 4 permis de construire

2017 10 permis de construire

2018 10 permis de construire
30 déclarations de travaux

La fibre optique

La résiliation par le Département de la Savoie de la délégation de service public pour motif d'intérêt général le 26 avril dernier a retardé le déploiement de la fibre optique. Le Département a relancé une nouvelle procédure dite d'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL). Il a obtenu deux propositions d'engagements formalisées par des opérateurs d'envergure nationale, s'engageant à investir sur fonds propres pour couvrir 100% du département. Le choix du Département, en lien avec les établissements publics de coopération intercommunale, s'est porté le 19 octobre dernier sur le groupement COVAGE/ORANGE pour réaliser le déploiement sur le territoire de la Savoie. Une société spécifique sous le nom de COVAGE SAVOIE a été créée par l'opérateur. L'échéance de déploiement global à l'échelle du département est d'ores et déjà fixée à 2023, avec un volume de plus de 255 000 prises à réaliser. Les priorités de déploiement s'appuient sur le travail déjà mené en 2017 en concertation avec les E.P.C.I, qui avait permis de dresser 3 niveaux de priorités, avec notamment les zones d'activités économiques identifiées comme prioritaires.

La commune de MYANS a été identifiée prioritaire par la Communauté de communes Cœur de Savoie et la finalisation des travaux d'installation devrait aboutir courant 2019.

Bâtiment de services publics

La Glycine

La construction du bâtiment de services publics La Glycine est achevée. C'est une très belle réalisation dans laquelle la commune a beaucoup investi et qui contribue à la structuration de l'espace public du chef-lieu. En effet, la volonté du conseil municipal était de recentrer les services à la population à proximité de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente, de faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite et de sécuriser l'accès des bâtiments.

Au sein du **pôle petite enfance géré par l'intercommunalité Cœur de Savoie**, la crèche a ouvert le 1^{er} octobre dernier, le **relais assistantes maternelles** le 1^{er} décembre, et le **lieu d'accueil et de parentalité** ouvrira au 1^{er} semestre 2019. Ces services bénéficient principalement aux familles et jeunes enfants des communes de Myans, Les Marches, Apremont, Francin et Chignin.

La **bibliothèque municipale** de 110 m² et les **deux salles associatives modulables** ouvriront le 21 janvier et offriront des espaces plus conformes aux besoins de la petite enfance, de la jeunesse, des familles et des retraités. L'objectif est de créer du lien social et des animations dans la commune. La commune a recruté une adjointe du patrimoine pour 14 heures par semaine, Madame Maryline PETIT, pour assurer l'animation de la bibliothèque en lien étroit avec l'équipe de bénévoles. Les deux salles de réunion contiguës permettront d'accueillir les associations, des expositions et le travail des écoliers.

L'OPAC partenaire du projet a construit **6 logements aidés** (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) au 1^{er} et au 2^{ème} étage. Les locataires arriveront fin février 2019.

En raison des difficultés d'adaptation des locaux de la mairie et pour répondre aux normes d'accessibilité, un WC public communal adapté est à disposition de la population au rez-de-chaussée du bâtiment « La Glycine », à proximité de la mairie.

Nouvelle zone d'habitation

Les Prés de la Tour

La commune en partenariat avec l'OPAC aménage la nouvelle zone d'habitations du chef-lieu « Les Prés de la Tour ». L'OPAC va construire sur les terrains le long de la route départementale 201, 13 logements sociaux locatifs et 20 logements en accession sociale à la propriété. La commune et l'OPAC s'associent pour la commercialisation courant 2019 des lots privés constructibles dont ils sont propriétaires sur cette zone. Afin de garantir un service d'eau correct sur la zone, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable ont été réalisés dans le chef-lieu, sous la RD201, ainsi que la pose d'un surpresseur dans le château d'eau.



Ce document photo n'est pas contractuel, il donne une idée du projet à réaliser sur Les Prés de la Tour au bord de la départementale, grâce à une perspective réalisée par Empreinte Virtuelle.



L'inauguration du bâtiment aura lieu le 1^{er} février à 16h30

D'où vient l'eau consommée à Myans ?

Le réseau appartient à la Mairie de Myans qui l'exploite. L'alimentation provient des captages de la Source Verdun et du Puits St Jean de La Porte (en complément). L'eau est distribuée à partir des Stations de Myans et de St Jean de La Porte.

Bilan Qualité 2017

Eau de bonne qualité bactériologique

Eau moyennement dure

Eau contenant peu ou pas de nitrates

Eau peu fluorée

Teneur en pesticides inférieure à la limite de qualité. La valeur maximale a été observée pour le paramètre : Terbuméton-désethyl.

Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité

Nos conclusions : L'eau distribuée au cours de l'année 2017 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.

En savoir +

Délégation départementale de l'agence régionale de santé
Service Environnement Santé

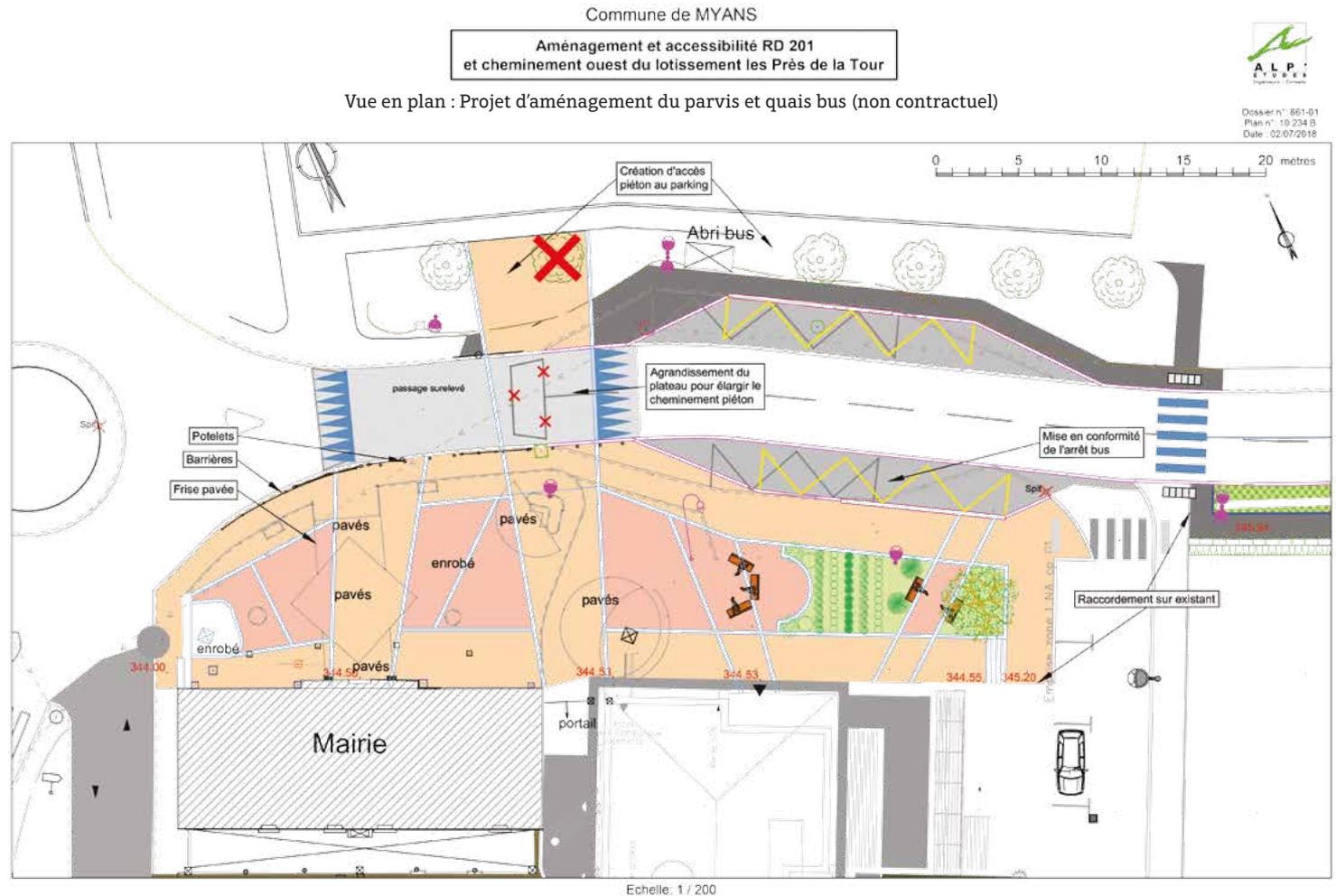
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr
www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable

Aménagement des espaces publics et accès aux services

L'aménagement de la zone des bâtiments publics du chef-lieu doit être repensé pour faciliter les liaisons entre les différents pôles et sécuriser la circulation des piétons.

Aussi la commune s'engage sur un projet qui prévoit :

- La mise en accessibilité de plusieurs cheminements piétonniers entre les différents établissements publics et en direction du centre bourg.
- Le réaménagement du parvis de la mairie afin d'intégrer harmonieusement la place devant le nouveau bâtiment public.
- La mise en conformité des arrêts de bus existants.
- La mise en place de feux de signalisation à détection à l'intersection de la RD 201 et de la nouvelle voirie qui dessert la zone constructible. Leur déclenchement permettra aux véhicules venant de cette voie secondaire d'avoir accès à la RD. Ces feux permettront aussi de diminuer la vitesse des véhicules.



Sécurité des routes communales Rétrécissement de chaussée

Durant l'automne, les agents techniques Marc Delorme et Vincent Bouillet ont mis en place des balises, afin de réduire la vitesse des automobilistes et créer un alternat de circulation. La sécurité des riverains devrait être améliorée.

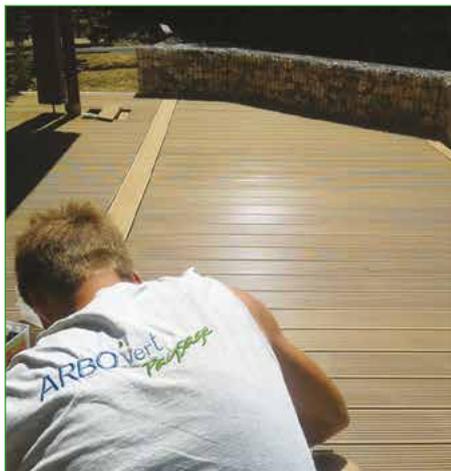
La prudence et le respect réciproque des usagers de la route (véhicules à moteurs, cycles, piétons) doivent prévaloir dans notre commune pour la sécurité de toutes et tous.



RESTAURANT - BAR
B. PICARD
04 79 28 13 46
30 Place des Marronniers
73800 MYANS
R.C.S Chambéry 809 198 831

L'AUBERGE DE MYANS

EARL CAVEAU DES VOUTES
Sylvain CARRIER
Vins de Savoie :
Abymes & Apremont
Chemin des Gandy - 73800 LES MARCHES
Savoie - France - tél. 06 22 89 64 15
e.mail : caveaudevoutes@gmail.com



ARBOvert

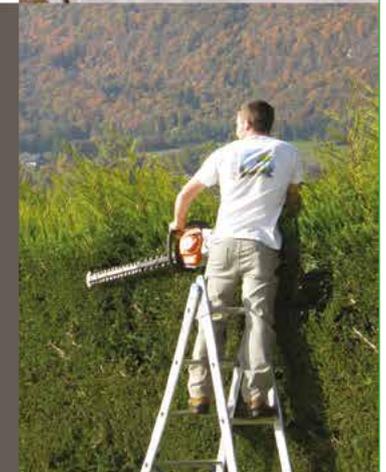


Paysage



Aménagement et entretien d'espaces verts
Dallage, clôture,
Maçonnerie paysagère, terrasse...
Engazonnement et plantation...

149 route de Chignin Gare 73800 Myans
06 37 69 79 20
www.arbovertpaysagiste.fr



<p>Plomberie • Placoplâtre • Carrelage • Parquet</p>	<h1>Antony</h1> <p>Neuf & Rénovation Services Chemin du Penet - 73800 Myans Tél. 06 25 88 82 45</p>	<p>Tapiserie Peinture • Volets Roulants • Fenêtres PVC - Alu</p>
--	--	--

Travaux

Le réseau d'eau potable

Afin d'assurer une pression du réseau d'eau potable satisfaisante sur le nouveau secteur du chef-lieu, la société Veolia a été mandatée pour l'installation de 3 surpresseurs à l'intérieur du château d'eau de la commune. Deux surpresseurs servent à l'alimentation des usagers et un surpresseur de 60 m³/h permet d'assurer la défense incendie, via la pose d'un poteau d'incendie centré sur Les Prés de la Tour.

Des habitations limitrophes au projet ont également profité des travaux pour se brancher sur ce nouveau réseau. Grâce à ces installations, la pression de service du réseau d'eau potable varie entre 3 et 4 bars (contre 1 bar auparavant), évitant ainsi l'installation de surpresseurs individuels.

La commune a aussi profité de ces travaux pour remplacer des canalisations et appareils vétustes dans le château d'eau.

Ecomobilité



En collaboration avec le Parc de Chartreuse, la commune va organiser un service d'auto stop pour des trajets de courte distance permettant de rejoindre les communes limitrophes de Cœur de Savoie et de l'agglomération chambérienne, ou la gare de Montmélian. Le réseau « Rezopouce » est financé par le parc de Chartreuse et sécurisé par une inscription sur internet ou en mairie avec une pièce d'identité. La mise en service devrait être opérationnelle au printemps 2019.



Compostage

LE SIBRECSA PEUT VOUS ACCOMPAGNER

Le printemps est une saison de réveil pour la végétation. Au jardin, nous profitons des beaux jours pour commencer nos semis et plantations. Nous réalisons aussi un grand nettoyage : feuilles, branchages et plantes mortes, tailles, premières tontes... La majorité de ces déchets végétaux peuvent devenir de l'engrais utilisable dans nos jardins : le compost.

Le compost se réalise en tas ou dans un composteur. Il est important d'alterner les couches de déchets secs (feuilles mortes, paille, herbes sèches, broyat...) et de déchets humides (déchets de cuisine, herbes vertes). Pour une meilleure dégradation, les déchets sont coupés en morceaux (inférieurs à 20 cm). Le compost doit être régulièrement mélangé, aéré et rester constamment humide. Ces actions vont permettre la dégradation par les décomposeurs (vers de terre, champignons, insectes, bactéries...).

Avant maturité (3 à 6 mois), le compost s'utilise comme paillis au pied des arbres et des cultures. Il protégera le sol tout en libérant ses éléments nutritifs aux plantes. Mûr (6 mois à 1 an), le compost s'emploie comme engrais pour les semis, plantations, rempotages.

Le SIBRECSA met à disposition, auprès des habitants de son territoire, des composteurs en bois ou en plastique recyclé au prix de 15 euros. Un bio-seau est offert pour toute acquisition. Cette offre est limitée à un composteur par foyer.

Des sessions de formation sont organisées régulièrement.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas à vous renseigner www.sibreca.fr

Tri des emballages : les consignes sont simplifiées !

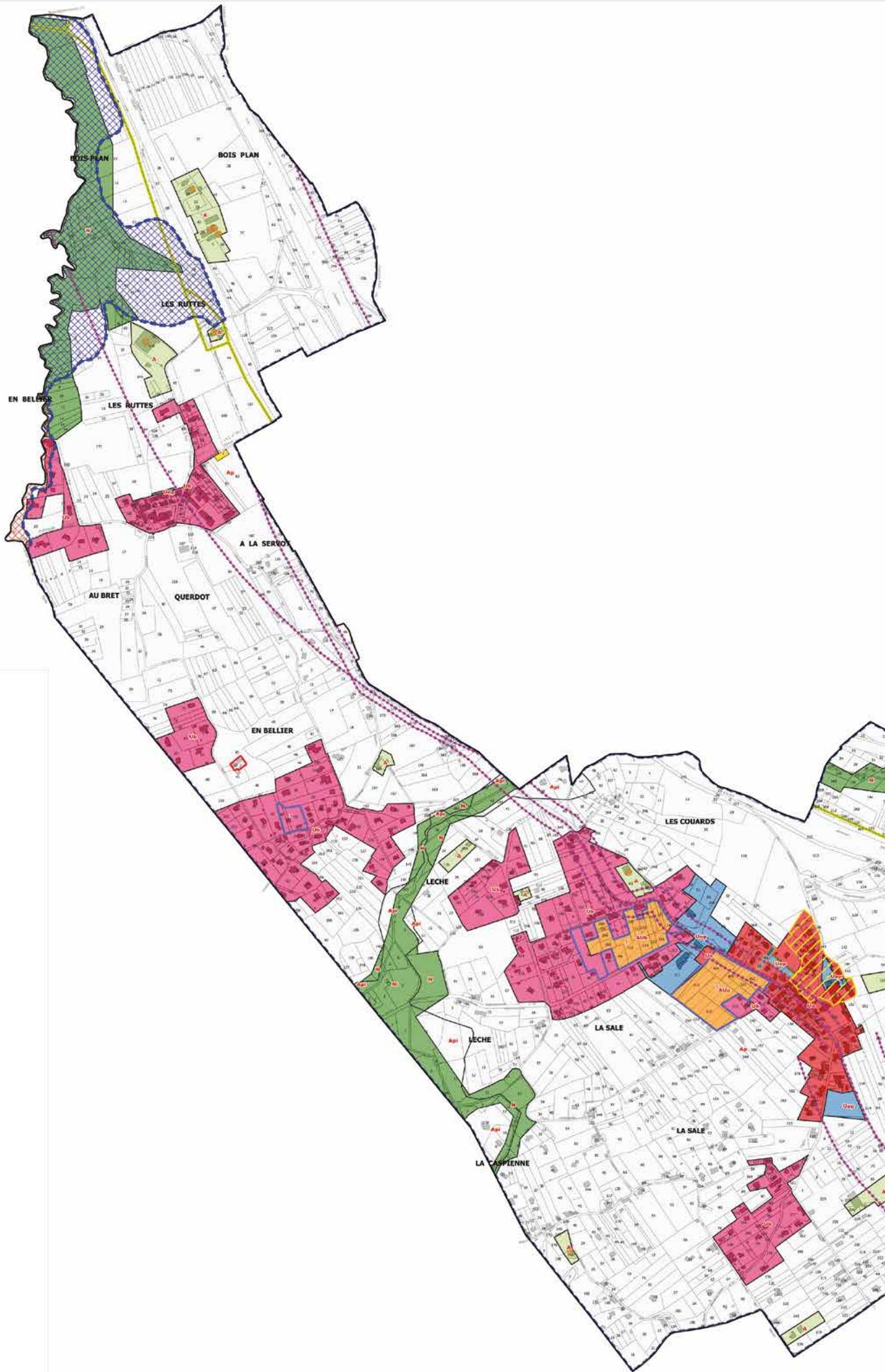
A partir du 1^{er} janvier 2019 sur le territoire du SIBRECSA, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le conteneur de tri jaune : **TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SERONT RÉCUPÉRÉS POUR ÊTRE RÉCYCLÉS ET VALORISÉS.**



Équipement de ferme • Matériel viticole • Vente • Réparation

107 Route de Chignin gare – Z.A. des Echelards – 73800 MYANS

Port. 06 85 94 95 83 – Fax 04 79 69 23 41 – accueil@deuterand.fr – www.deuterand.com



URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par vote du conseil municipal le 4 octobre 2018. Il est opposable au tiers depuis le 31 octobre 2018, date de la transmission à la Préfecture.

Le dossier complet du PLU est consultable en mairie et sur le site de la commune www.myans.fr à la page Urbanisme.

Pour tous renseignements concernant vos projets de travaux, déclaration de travaux, permis de construire, pour vous aider dans vos démarches contacter le secrétariat de mairie.

Commune de Myans Plan Local d'Urbanisme

mairie de Myans
chef lieu
73800 MYANS
tél 04 79 28 11 69

terre d'urbanisme
11 chemin des bigornes
Villarcher 73420 VOGLANS
tél 04 79 52 11 65 -
teredurbanisme@sfr.fr

projet de PLU arrêté par
délibération du conseil
municipal du :

04/10/2018

projet de PLU approuvé
par délibération du conseil
municipal du :

12/10/2018

MODIFICATIONS ET RÉVISIONS SIMPLIFIÉES

4.1 Règlement graphique - PLU de Myans

Zonage réglementaire

- Uep** Zone urbanisée correspondant aux équipements publics et d'intérêt collectif
- Ue** Zone urbanisée correspondant à la zone d'activités artisanales
- Ub** Zone urbanisée correspondant aux zones d'extension de l'habitat, en dehors du chef-lieu
- Ua** Zone urbanisée correspondant au chef-lieu composé d'habitations, commerces et édifices religieux
- N** Zone naturelle destinée à la préservation des espaces ayant un potentiel écologique
- AUb** Zone d'urbanisation future majoritairement à destination d'habitat
- AUa** Zone d'urbanisation future majoritairement à destination d'habitat et ponctuellement de commerce
- Ap** Zone agricole stricte destinée à la préservation des espaces ayant un potentiel agronomique ou viticole
- A** Zone agricole destinée à la réalisation des constructions liées à l'activité agricole
- Zones Humides**

Prescriptions

- Emplacements réservés
- Hauteur maximum 9m à l'égout de toiture hauteur minimale 6m
- Hauteur maximum à l'égout de toiture 3m
- Changement de destination autorisé
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Corridors écologiques
- Zonage réglementaire pipeline
- Pipeline SPMR
- Axes bruyants
- Canalisation de gaz
- Bâtiment d'élevage

PPRI

- Recommandations liées aux prescriptions générales du document
- Zone vierge ou partiellement urbanisée où il convient de stopper toute nouvelle implantation
- Zone non urbanisable (zone naturelle inondable)

Cadastre

- Bâti
- Parcellaire

Indice "T" : secteurs soumis aux aléas d'inondation dans l'étude du Bondelege

ER n°1 : destination chemin piéton - bénéficiaire commune
ER n°2 : destination tri sélectif - bénéficiaire commune

0 200 400 600 m

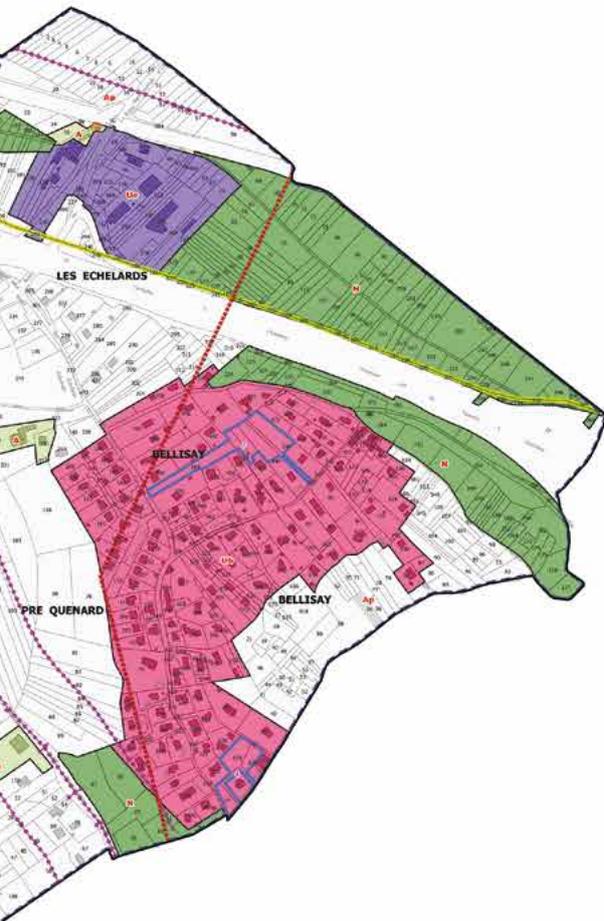


terre
d'urbanisme

KARUM
actions nature

ALTITUDES
VRD

Réalisation : Altitudes VRD
Jean-Baptiste Lacroix
Octobre 2018





Hommage à Fabienne

Notre école communale a été endeuillée par la disparition de Fabienne Bouzin, habitante de la commune et enseignante de la classe de maternelle depuis 18 ans. Fabienne a été une collègue et une amie pour beaucoup d'entre nous, nous lui rendons hommage.

Fabienne a été nommée en septembre 2000 à l'école primaire de Myans. Une troisième classe était ouverte et surtout la municipalité de Pierre Billard et Bernard Besson avait fait le choix courageux de l'avenir en décidant la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Fabienne n'aurait pas aimé qu'on parle d'elle car elle était discrète et ne se mettait jamais en avant. Pourtant elle mérite tellement cet hommage ! Oui, Fabienne incarnait cette école de la république, accueillante, humaine et humaniste, tolérante et ouverte vers le monde. Elle était la fonctionnaire d'État entièrement tournée vers le service public d'éducation et passionnée par les enfants. Elle était une vraie professionnelle de cette école maternelle française si souvent citée en exemple dans les autres pays.

On doit, Fabienne, souligner ce que fut ton travail et ton investissement pour ces petits qui arrivaient dans ta classe ayant à peine quitté leur couche-culotte et leur sucette et que tu prenais souvent sur tes genoux pour les reconforter et les consoler. Mais surtout tu avais une haute idée des missions de la classe de maternelle : dans ta classe on apprenait à vivre ensemble, on commençait les premiers apprentissages, de la logique mathématiques à la découverte des mots et du langage, l'enfant développait sa motricité, sa créativité. Tu étais à la fois bienveillante et très exigeante sur les objectifs d'apprentissages. Enfin, et cela reste l'esprit de notre école, tu étais toujours résolument partante dans des projets de spectacles, de projets en sciences, de découvertes d'autres cultures, de sorties...

Tu savais également t'appuyer sur les compétences de tes assistantes de maternelle qui ont partagé avec toi le quotidien des heures de classe. Avec tes collègues enseignantes et le personnel communal, tes relations ont toujours été dans la sérénité, la confiance et l'empathie.

Malade et très fatiguée au printemps 2017, tu n'as pas voulu t'arrêter et tu as tenu à faire classe jusqu'à la fin de l'année scolaire et à faire des projets pour la suivante.

Désormais, il va falloir accepter ton absence lors des conseils des maîtres et des conseils d'école et il va falloir surtout continuer ton travail. Ta classe va continuer à vivre et à vibrer avec ces enfants de maternelle que tu as tant aimés.

Bruno Frioll

Année scolaire 2018-2019

L'école de Myans est toujours impliquée dans de nouveaux projets. Cette année, 3 classes travaillent avec les animatrices du SIBRECSA (syndicat intercommunal du traitement des déchets) sur le problème des déchets, leur tri et leur recyclage.

Ateliers en classe, lombri-composteur, recyclage du papier, visite d'un centre de tri ont permis de sensibiliser les enfants, futurs adultes aux enjeux des déchets. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 vont suivre toute l'année scolaire le navire polaire ATKKA, actuellement au Groenland. Ce suivi permettra aux élèves de Myans de découvrir le milieu polaire, de suivre les études scientifiques menées par ce bateau (fonte de la banquise, micro-plastiques...) et d'être en relation avec l'école d'un village Inuit.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918, les CM1/CM2 ont reçu des historiens du Souvenir français, M. Sardella et M. Garlatti venus évoquer la Grande guerre à travers des dessins d'enfants de cette époque.

En partenariat avec le parc régional de la Chartreuse, les CM1/CM2 étudieront durant l'année scolaire, les arbres et leur rôle dans les écosystèmes.

La classe de CE1/CE2 travaillera sur le thème des contes et M. Eric Fitoussi, réalisateur de films d'animations, mènera un projet de film avec les élèves de cette classe.

L'école de Myans n'oublie pas non plus l'importance de l'Education physique et sportive, et participe chaque année à des cycles et des rencontres : cycle natation, découverte du ski de fond, cycle rugby, cycle VTT, randonnées en montagne...

Tout au long de l'année, vous pouvez suivre la vie de l'école, sur le site Internet : www.ecole-myans.com



Groupe scolaire de Myans

92 élèves de la maternelle au CM2

Une classe de Petite section et
Moyenne section de maternelle
(enfants de 3 à 4 ans)
Enseignante : Laurence GAY

Une classe de Grande section de
maternelle et de CP
(enfants de 5 à 6 ans),
Enseignante : Virginie BONNEAU

Une classe de CE1/CE2
(enfants de 7 à 8 ans)
Enseignante : Régine STAELEN

Une classe de CM1/CM2
(enfants de 9 à 10 ans)
Enseignants : Bruno FRIOLL
et Emeline POBEL le mardi

PERSONNEL COMMUNAL

Nadine DELORME est l'ATSEM
(assistante de la classe de
maternelle) de la classe de
PS/MS.

Laëtitia MARILLET est ATSEM
le matin en classe de GS/CP et
responsable de la garderie

Sylvie GLUGLEUR est en charge
du restaurant scolaire et de la
garderie. Isabelle BUGEAUD,
responsable du restaurant
scolaire est partie pour un autre
poste après 17 années au service
de l'école de Myans. Pour le
moment son remplacement
est assuré par des personnes
en contrat CDD ainsi que par
Catherine LAPEYRE.

Janvier 2019, la bibliothèque ouvre une nouvelle histoire !

Il s'agit d'un grand tournant pour la municipalité de Myans :
après la crèche (en octobre 2018), ce sera au tour de la
bibliothèque d'ouvrir les portes de ses nouveaux locaux.



Maryline Petit, salariée nommée en octobre et toute l'équipe des bénévoles auront le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux idéalement situés : juste à côté de la mairie, au-dessus de la crèche, tout proches de l'école, des arrêts de bus des collégiens/lycéens et bénéficiant du parking de la salle polyvalente.

L'accès à la bibliothèque est gratuit.

Nous accueillerons très volontiers toutes les bonnes volontés qui voudront se joindre à notre équipe : si vous souhaitez devenir bénévole à votre tour, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture.

L'informatisation en cours permettra une plus grande qualité de service : le portail en ligne sera la vitrine de la bibliothèque et permettra de consulter le catalogue (c'est-à-dire la liste de tous les documents du fonds) et de réserver ceux qui sont déjà empruntés.

Il présentera aussi les animations à venir et les nouveautés jeunes, adolescents et adultes de façon claire et attractive. Une carte de lecteur à codes-barres sera remise aux usagers, grâce à laquelle les prêts-retours seront plus fluides : nous aurons plus de temps pour vous conseiller et vous aider dans votre choix.

Vous pourrez découvrir le fonds mis en valeur dans la bibliothèque : romans, documentaires et BD adultes, jeunes et

adolescents ainsi que des albums pour les petits qui auront un espace dévolu avec mobilier à leur taille, tapis et galettes confortables pour écouter des histoires !

Des salles de réunion pourront accueillir des expositions et animations qui seront annoncées par des flyers affichés sur les panneaux municipaux et distribués à l'école et à la crèche.

D'ores et déjà, prenez date pour une exposition en hommage aux droits des femmes du 4 au 14 mars.

Au printemps ce sera le moment de *Premières Pages* : grâce à Savoie-Biblio (la bibliothèque départementale) et à la CAF nous offrirons un livre à tous les enfants nés ou adoptés en 2018 (cela concerne aussi les enfants de la crèche et du RAM). Une animation ouverte à tous agrémentera ce moment de convivialité.

Nous remercions la municipalité de Myans pour cette splendide bibliothèque et l'informatisation, ainsi que Savoie-Biblio pour le prêt de centaines d'ouvrages chaque année et les subventions qui vont permettre de compléter le fonds existant. Et nous nous réjouissons du partenariat avec la crèche et l'école, en espérant fidéliser les jeunes et leur donner envie de profiter de tous les nouveaux documents !

Partenaire actif des projets de l'école

L'association des Ecoliers de Myans participe aux financements des nombreux projets de l'école afin d'alléger les participations financières des parents.

Elle regroupe les parents d'élèves et grâce aux différentes manifestations réalisées en cours de l'année, l'association est un partenaire actif dans la mise en place des projets par les enseignants et pour toutes les classes, de la petite section de maternelle au CM2. Durant l'année scolaire 2018-2019, les élèves vont pouvoir découvrir la musique, la forêt et le Parc de la Chartreuse, participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles. L'association a fait l'acquisition d'une trottinette pour les maternelles.

Un grand merci aux parents qui s'investissent et qui mettent tout en œuvre pour faire vivre l'association et ainsi rendre possible les projets de l'école. Tous les nouveaux parents sont les bienvenus pour partager des moments de partage et de convivialité. Nous remercions également la municipalité pour son soutien.

Depuis le mois de septembre, nous avons organisé une vente de pizzas, notre traditionnel loto du 11 novembre qui a rencontré un grand succès, une vente de diots-polente début décembre et une vente de chocolats de Noël.

Les prochaines animations

- la Tombola des Rois en janvier,
- une vente de pizza
- la vente de Fleurs et Plants Potagers le 8 mai, avec possibilité de réservation.



Loto du 11 novembre 2018

LES ROULE TRANQUILLE, ASSOCIATION DES CYCLOS DE MYANS

Par monts et par vaux...

Cette année encore, les Roule Tranquille ont colorié de rouge et blanc nos routes de Savoie ; le tour du Lac du Bourget par le nouveau passage du tunnel, le tour des Bauges par le col du Frêne suivi du col des Prés, la Chambotte, le Marocaz, St Saturnin, le col du Chat, de l'Épine, le col du Granier par les Échelles, rien n'arrête ces joyeux retraités.

La sortie annuelle du groupe et des accompagnants s'est effectuée en juin au cœur de la Vallée de la Dordogne, à proximité des principaux sites touristiques, Rocamadour, Carennac, le Gouffre de Padirac, Collonges la Rouge... Les parcours, jalonnés de magnifiques points de vue sur la Dordogne, dominés par de nombreux châteaux, ont ravi les participants.

Pendant toute la saison, les Roule Tranquille se sont joints avec plaisir aux différentes randonnées organisées par les clubs voisins : La randonnée des Ducs de Savoie, celle des fruits ou la randonnée des diots.

Les portes du club sont ouvertes à tous. Les deux groupes de niveau se réunissent trois fois par semaine devant la salle polyvalente de Myans, le matin ou l'après-midi selon la météo, pour décider ensemble de l'itinéraire où ils rouleront pendant 3 à 4 heures.

Contact

Yves CORROTTE
06 70 17 66 36



ADAM TOUCHATOUT

Détente, culture et créativité

L'association des aînés de Myans, Touchatout, tient son assemblée générale début janvier. Cette année ce sera le 8. Cette réunion, avec son super montage vidéo, retrace bien les objectifs et les activités du club.

À savoir, les rencontres du mardi après-midi, à la salle de La Tour, avec les jeux de société, les ateliers créatifs et de mémoire, l'informatique à la demande, le goûter partagé. Le yoga du jeudi matin à la salle polyvalente, les balades du vendredi. Le tout dans un esprit de convivialité.

À noter également les sorties culturelles et touristiques, les séances « cinéma », parfois même du théâtre.

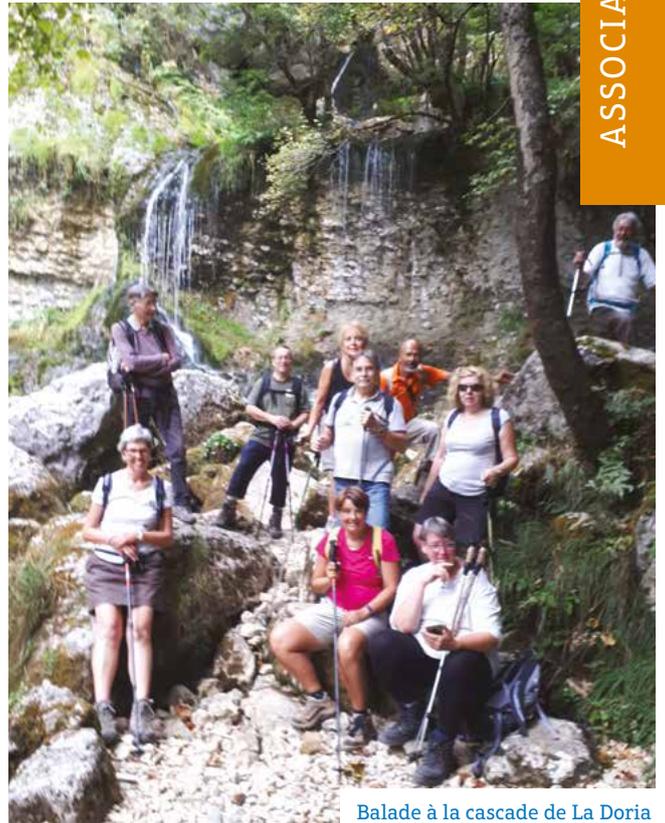
Le club est ouvert à tous et accepte toutes propositions.

Contacts

Janine, 04 79 28 17 97
Monique, 04 79 28 15 95
Noëlle, 04 79 70 17 50



Sortie « Raquettes »



Balade à la cascade de La Doria



Repas « Grenouilles » 15 novembre 2018



Au cours d'un atelier créatif

COMITÉ D'ANIMATION DE MYANS

Donnons-nous rendez-vous !

Une nouvelle année s'achève et le comité d'animation a participé à deux événements sur la commune, et prépare de nouveaux rendez-vous pour 2019.

Un premier rendez-vous avait été donné aux Myannais le 7 avril pour une tradition oubliée celle des Failles. Regroupé avec les autres associations et la municipalité, tous ensemble, nous avons pendant un après-midi, de sport, préparé le tas de sarments pour illuminer tous ensemble durant une soirée, un instant de partage et de convivialité.

Dans l'élan, nous nous sommes retrouvés le dernier samedi du mois de juin, à notre repas traditionnel au Four de Chacuzard. C'est une journée très appréciée par tous nos participants et les bénévoles. Comme chaque année, le soleil fut encore de la partie.

Je remercie tous les membres et les bénévoles qui ont mis tout en œuvre pour que ces manifestations soient des moments de rencontre et de détente.

Toute l'équipe du comité vous donne rendez-vous, le samedi 19 janvier 2019 à l'occasion d'un Repas Choucroute Dansante à la salle polyvalente, le samedi 9 février pour une vente de boudins sur le marché de Myans, la soirée des Failles (date à déterminer) ainsi que le samedi 29 juin au Four de Chacuzard.

Alors nous vous disons à bientôt !

Contact

Noël DUCRET
06 50 90 62 06

ASSOCIATION TÉRANGA SOUS L'ARBRE À PALABRE

Actions en France et au Sénégal

Sœur jumelle d'une association locale basée à Joal au Sénégal, l'association myannaise "TÉRANGA sous l'arbre à palabre" (Téranga : hospitalité, accueil chaleureux en woloff, langue majoritaire au Sénégal) apporte son modeste soutien à des micros projets de développement en faveur de populations d'origine rurale. Elle a pris le relai en 2005 d'actions familiales entreprises depuis 1969.

Les projets phares volent désormais de leurs propres ailes : coopérative de femmes qui mutualisent aides et moyens propres pour investir dans de petits projets, pêche artisanale et petit commerce pour un expulsé de France, et petit élevage d'embouche : l'association a été au bout de sa mission et s'est donc retirée de projets ayant atteint leur autonomie.

Sur place, TÉRANGA soutient désormais le parcours scolaire des jeunes orphelins ou issues de familles en grande pauvreté ; en 2018 deux ont achevé leurs études (licence en droit et sage-femme).

Ce mois de janvier 2019, le voyage annuel du président de l'association (dont le coût n'émerge pas au budget de l'association) permet l'exercice d'un contrôle nécessaire, mais aussi un ressourcement dans une société pauvre qui exerce un art de vivre exemplaire : le taux de stress y est bien

inférieur à celui qui atteint notre plus riche société.

En 2018, l'association a développé ses interventions en France pour faire mieux connaître les cultures africaines et l'histoire de la colonisation, source encore de malentendus et de ressentiment.

Le centième anniversaire de la Grande Guerre a été l'occasion d'animations dans des écoles de la région et le 14 décembre dernier d'une conférence sur les Tirailleurs Sénégalais à la salle polyvalente de Myans, organisée par la Mairie, l'École et la Bibliothèque.

Que vive la solidarité en 2019 ! Elle s'exerce par de grands choix politiques des États et par de modestes actions individuelles au quotidien.

Vous trouverez toujours au siège de l'association : de l'artisanat et de l'art Africain à tout prix, ainsi que le livre de l'association : « *Sous l'Arbre à Palabre, 700 proverbes de la Sagesse Africaine* » 10 euros, septième édition, 20 000 exemplaires déjà vendus.

Contact

Jean-Loup Salètes, Président
25 Chemin des Ecoliers Myans
04 79 28 15 72
jeanloup.salètes@wanadoo.fr



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918 EXPOSITION & CONFÉRENCE



Conférence

« Les Tirailleurs Sénégalais
dans la Grande Guerre »

Intervenants :

Association TÉRANGA

président Jean-Loup Salètes, ancien chercheur
en sociologie historique africaine ;
Exposition d'une cinquantaine de livres
(albums illustrés) et 200 cartes postales

École primaire de Myans

Bibliothèque communale de Myans



**La conférence a eu lieu
le vendredi 14 décembre 2018
à la salle polyvalente de Myans.**



METAL' CONCEPT

Métallerie et ferronnerie d'art

Atelier : 149 route de Chignin Gare 73800 MYANS

Sébastien Fontaine

06 18 53 46 82

www.metalconcept73.fr
metalconcept73@gmail.com

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

« Bien dans son corps, bien dans sa tête »

Lien social, convivialité, sans esprit de compétition, adaptation et accessibilité à tous : voilà ce que les activités 2018/2019 ont comme objectif. Y'a d'la joie ! Des tapis, des ballons, des bâtons, des rubans, des accessoires divers, et de la musique pour rythmer le tout dans la bonne humeur. La GV évolue et nos séances aussi !



**GYMNASTIQUE SENIORS
MARDI MATIN**

Le cours du mardi soir à 20h00, initié l'an passé, est devenu : **Cardio-renforcement musculaire** Plus spécialement adapté à une population active, il fait le plein cette année, justifiant le maintien jugé aléatoire la saison passée. **Les 2 cours du mardi Gymnastique adaptée aux aînés à 9h00** (23 adhérents) et **Cardio-renforcement musculaire à 20h00** (22 adhérents) sont animés avec un professionnalisme apprécié, par Sylvie : préparation minutieuse et variée, adaptation attentive aux participants et ambiances musicales choisies pour rythmer le tout ! Petit rappel : les messieurs, en nombre très limité actuellement, y ont toute leur place et seront toujours bienvenus.

**Gymnastique pour les enfants
Mardi de 17h à 18h, à l'école**

Léger effectif cette année, permettant des évolutions plaisantes pour tous ces petits,



**GYM ENFANTS
MARDI SOIR**

sous la conduite maîtrisée et bienveillante de Muriel, animatrice diplômée spécialisée enfants, unanimement appréciée.

**Yoga
Lundi soir de 19h00 à 20h00
Salle polyvalente**

Avec une animatrice nouvelle, Maud. Conjuguant attention pour chacun, exigence et douceur, elle conduit 23 adhérents à coordonner les exercices avec les différentes respirations, et leur fait découvrir de nouvelles pratiques yogiques (en duo ou en groupe).

**Et... une opportunité de découvrir la
Sophrologie
Mercredi après-midi de 16h00 à 17h00
Salle polyvalente**

Le Comité Départemental ayant fait



**YOGA
LUNDI SOIR**



**CARDIO RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
MARDI SOIR**

appel pour trouver un club permettant à une stagiaire de parfaire sa formation, GV Myans a accueilli Anne, qui dispensera une douzaine de séances.

A la GV on bouge aussi à l'extérieur

Le Comité Départemental propose, entre autres, une randonnée, le premier samedi de chaque mois.

N'hésitez plus à rejoindre GV MYANS !

Contacts

www.gv73800.e-monsite.com
gvmians73800@gmail.com

Président, Christian Villemot
06 80 38 69 12
Trésorière, Noëlle Maurin
06 62 71 83 07
Secrétaire, Irène Tamisier
06 18 73 63 11



Contact

Chemin des Gouttes 73800 Myans
Tél. 04 79 28 06 19
courriel : info@calenduline.org
www.calenduline.org

**CALENDULINE, SAVOIRS ET TRADITIONS
SUR LES PLANTES SAUVAGES**

Au fil des saisons...

L'association propose :

- Des journées « **Découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales** »
- Des week-ends de formation pour **renouer avec le monde végétal et découvrir les usages des plantes**
- Des Journées à thème sur **l'aromathérapie, l'apithérapie, la teinture végétale...**

Retrouvez notre programme sur www.calenduline.org

* À emporter

BASSENS _____ 06 07 44 27 52
CHAMBÉRY _____ 06 07 04 52 99
ITINÉRANT _____ 06 07 39 58 83

* Service Livraison

LE SOIR 7J/7 _____ 04 79 70 73 73

PIZZA AU FEU DE BOIS
LIVRAISON EN VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR :

BARBY • BARBERAZ • BASSENS
CHALLES LES EAUX • CHAMBÉRY SUD • LA
RAVOIRE • SAINT-ALBAN-LEYSSE • VEREL

Tarifs selon zone géographique Zone A : 3€ Zone B : 4€ Zone C : 5€
Minimum 15€



Tous
les
mercredis
à Myans
en face
de la mairie



Consultez la carte des pizzas et les lieux itinérants sur
www.pizza-chic.fr

Naturellement tendre
Jean-Charles GARRIGUE
BOUCHER - CHARCUTIER

Présent sur les marchés :
MYANS le samedi soir
PONTCHARRA le jeudi
CHALLES-LES-EAUX le vendredi
LE TOUVET le samedi matin

73800 LES MARCHES
06 68 66 50 41

ACHETEUR D'ANIMAUX VIVANTS



**H₂O SECOURS
PLOMBERIE**

DÉPANNAGE

INTERVENTION RAPIDE

EXPERTISE ET ÉTUDE TOUT PROJET

06 37 51 08 13
h2osecours@gmail.com

**INSTALLATION
RÉNOVATION
SALLE DE BAIN - WC
CUISINE - CHAUFFAGE**

◆
**INSTALLATION ET
DÉPANNAGE CHAUFFE-EAU**

◆
INSTALLATION SANITAIRE

◆
**POSE DE COMPTEUR
INDIVIDUEL DE CHAUFFAGE**

◆
**AMÉNAGEMENT
SALLE DE BAIN PMR...**

Quelques bonnes résolutions...

LE BRUIT

Perceuses, raboteuses, tondeuses à gazon, tronçonneuses... sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

LES CHIENS

La divagation des chiens est interdite, ils doivent être promenés sous la surveillance de leur maître. Quelle désagréable surprise de voir les ordures répandues le mercredi matin ! Même à la campagne, la voie publique doit être respectée tout comme les propriétés privées et elle n'est pas le lieu approprié pour les déjections canines !

Les chiens classés en première et deuxième catégorie doivent être déclarés en mairie.

LES FEUX

Bien que la tradition soit tout autre, les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie.

L'ELAGAGE, LA TAILLE DES HAIES

Les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent se trouver à une distance de 2 mètres de la ligne séparative, pour les autres plantations inférieures à 2 m la distance est de 50 cm. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Message de La Poste

« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer de bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent être impérativement positionnées en bordure de voie publique,
- L'accès à votre boîte aux lettres devra obligatoirement être déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. »


eden
CHOCOLATS

FABRIQUE ARTISANALE & FAMILIALE

BISCUITS · CHOCOLATS · CONFISERIE
CADEAUX GOURMANDS

ZA Plan Cumin - 696 rue de la jacquère
73800 - LES MARCHES

MAGASIN D'USINE

Ouvert à l'année (sauf jours fériés).

du Lundi au Vendredi :
9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00

Horaires d'été : Consulter notre site internet.



Princelets de Savoie



WWW.EDEN-CHOCOLATS.COM

Votre agence immobilière ETIS

Etis Immobilier MYANS

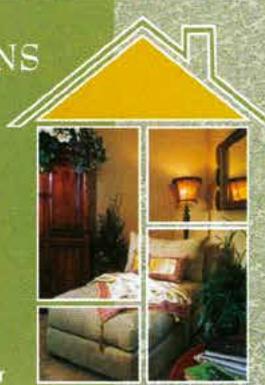
Thierry Le Mesle
NÉGOCIATEUR IMMOBILIER

309 ROUTE DES BELLEDONNES
73800 MYANS

TÉL : 04 56 29 15 66
06 03 52 79 98

Email : wallen73@hotmail.fr

Site : www.immobilier-etis-myans.fr



ETIS IMMOBILIER

309 route des Belledonnes
73800 MYANS

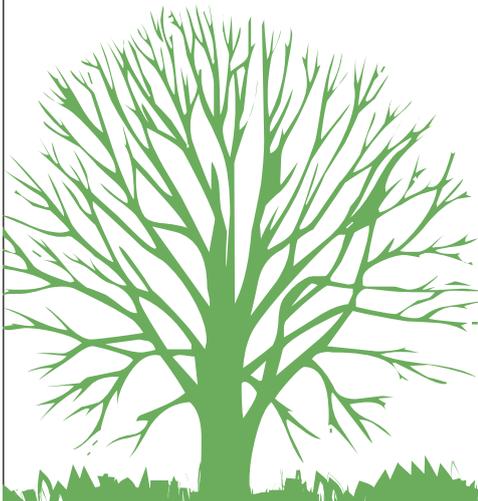
Thierry Le Mesle - 04 56 29 15 66 - 06 03 52 79 98

(face à la boulangerie)

Site internet : www.immobilier-etis-myans.fr

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

Entretien annuel Taille de haies Tontes Elagage Plantations



Denis MEUGNIER & Fils

130 chemin du Lac des Pères
73800 Myans

06 22 13 43 23

État civil 2018

Actes et mentions portés sur les registres de l'état civil de la commune.

NAISSANCES

ANSELME Isaiah le 23 janvier
 BATISSE BARJHOUX Augustin le 28 janvier
 BURLET Lola le 28 octobre
 CAMPIONE Amaury le 1^{er} juin
 CLÉMENT Benjamin le 26 septembre
 COLLOT Lise le 1^{er} octobre
 COSTAZ Naël le 27 novembre
 DIDELOT Mathis le 14 juillet
 DUPUIS Albane le 6 janvier
 DURAND Arthur le 28 février
 JULLIEN Louis le 8 avril
 MASSON Benjamin le 23 mai
 RAISIN Louis le 20 février
 REYNAUD MARTIN Gabriel le 10 janvier
 RICHARD Martin le 28 mai
 THIRION Chloé le 14 septembre

MARIAGES

Lise-Marie MITHIEUX et Lucie DEHAVANNE le 14 avril
 Philippe DESCHAMPS et Delphine FRAY le 5 mai
 Romain CLÉMENT et Laura GIACOMARRA le 16 juin
 Florian CATTÉ et Anna DRILLAT le 15 septembre

DÉCÈS

LAMBERT Georges, 88 ans, le 3 février
 MOUGEL René, 88 ans, le 16 avril
 GIROUD Jean-Jacques, 66 ans le 4 mai
 HELAINE Mireille née SAUTERAUD, 75 ans le 9 juillet
 BISSACO Yves, 88 ans, le 16 septembre
 BOUZIN Fabienne née MARAVAL, 54 ans le 23 septembre
 FAYE Michel, 72 ans le 15 octobre
 CHABERT Aimé, 77 ans le 17 octobre
 JOET Marinette née GALLIOZ, 84 ans le 19 octobre
 LAPEYRE Lucie née PASCOLI, 84 ans le 1^{er} novembre



Magasin du Sanctuaire Notre Dame de Myans

Librairie - Carterie
Articles religieux

Ouvert tous les jours
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Myans 04 79 28 14 40



Vins de Savoie
Ferme pédagogique
Gîtes ruraux

Aux fruits de la treille

Corinne et Daniel Billard
auxfruitsdelatreille@wanadoo.fr
Tél. 04 79 28 02 87
Fax 04 79 71 58 94

Boulangerie - Pâtisserie Bar - Tabac - Petite restauration



Denis et Anaïs Varcin

Spécialités : St-Genix,
Rioutes et Diots
Ouvert de 6h à 20h
Fermé le mercredi

73800 Myans
04 79 28 12 84

Loïc ARLAUD
06 75 66 59 73
taximyans@gmail.com

TAXI CONVENTIONNÉ | MÉDICAL TOUS TRANSPORTS



8 mai 2018



11 novembre 2018



Journée du citoyen



Repas des Aînés



Repas des Aînés



Repas des Aînés



M. et Mme Arlaud, Médaille de la Famille



Repas de fin d'année à l'école



Départ d'Isabelle Bugeaud



Forum des associations



Forum des associations



Fête du four de Chacuzard



Les Failles



Soirée Jeux



Animation Premières Pages